

Sommaire



La tribune fonda - septembre 2012 n°215

Le pouvoir d'agir au cœur de la démocratie



Démocratie participative : un échec plutôt rassurant

par Pascal Aubert

4



Pour mieux vivre ensemble : le pouvoir d'agir des citoyens

Texte d'appel – 2011

10



Éléments de définition et méthodes

par Isabelle Foucher

12



Contexte de création du collectif

par le collectif Pouvoir d'agir

18



Le pouvoir d'agir vu par :

- ATD Quart Monde20
- Institut Renaudot21
- Projet-echo.....22
- FCSF24
- CNLAPS.....26
- Anda DPA28
- Asmae Sœur Emmanuelle30
- Acepp.....32
- Appui36
- Capacitation.....38

20



Lettre ouverte au Président

par Michel Dinet

40



par
Yannick Blanc,
président
de la Fonda

Le pouvoir d'agir au cœur du fait associatif

En participant au collectif Pouvoir d'agir, la Fonda ne s'éloigne pas de sa mission, elle en tire au contraire toutes les conséquences. Pas seulement parce que notre ami et ancien président Jean-Pierre Worms est l'un des créateurs de ce collectif mais surtout parce que nous partageons avec lui la conviction que c'est là que se joue la vitalité démocratique de notre société. Si l'on y réfléchit un peu, le consensus flou qui s'est établi en quelques années autour de l'expression « vivre ensemble » témoigne du dépérissement des projets de société : tout se passe comme si l'on devait tacitement renoncer à changer la vie ou à changer le monde et se contenter d'un objectif raisonnable de vivre et laisser vivre. Il s'agit là d'une sorte de reddition devant la conception néo-libérale du monde résumée un jour par Margareth Thatcher dans la formule : « *There is no such thing as a society !* » Autrement dit : il y a des individus, des familles, des religions et pour le reste, l'économie de marché y pourvoira.

À chacun ses tics de langage : au « vivre ensemble », nous préférons « faire société ». Un quart de siècle de crise sociale et urbaine nous a appris que les hommes et les femmes, les vieux et les jeunes, les actifs et les inactifs, les natifs et les migrants ne vivent pas simplement les uns à côté des autres. Il leur faut du commun. Or les politiques sociales, éducatives, sanitaires ou sécuritaires que l'on s'acharne à déployer dans les quartiers fournissent des prestations, des services, déploient des dispositifs, s'efforcent d'accompagner des parcours individuels d'insertion, de formation, elles « prennent en charge » mais elles ne créent pas de commun. Le trop plein administratif ne comblera jamais le vide social.

Pour faire société, il faut donc repartir de la capacité des hommes et des femmes à faire. Le premier à avoir développé cette idée est Amartya Sen avec sa théorie des « capacités », notion qui désigne la liberté réelle des individus, en interaction avec leur contexte social et institutionnel, de définir eux-mêmes les orien-

1. Amartya Sen, économiste indien né en 1933, L'économie est une science morale, *La Découverte*, 2004 (Poche, essais).

tations et choix de vie qu'ils ont des raisons de valoriser¹. Appliquée aux politiques sociales, cette approche requiert que les dispositifs d'action publique permettent aux personnes de définir un projet personnel, sans que l'objectif et les modalités de leur parcours social ne soient imposés par le haut. Il ne suffit donc pas de mettre des ressources à leur disposition mais il faut s'assurer qu'elles sont en mesure de convertir ces ressources : la possession de droits formels (ressources) n'équivaut donc pas à l'exercice effectif de droits réels (capacités).

Cette première étape de l'analyse en appelle immédiatement une seconde : on ne fait de choix de vie que dans l'action ; on n'agit jamais seul. Exercer ses droits, développer ses capacités, c'est agir avec d'autres, c'est s'associer. Développer le pouvoir d'agir des citoyens, c'est considérer que le lien social ne leur est pas octroyé par les institutions mais qu'il est le fruit de leur action.

C'est là que l'action du collectif Pouvoir d'agir et le projet de la Fonda se rejoignent : « agir » ne vient pas tout seul et ne va pas de soi. Il y faut des idées, des outils, de la méthode. Il faut partager et tirer parti de l'expérience, il faut transmettre les savoirs et les savoir-faire forgés dans la difficulté. Développer le pouvoir d'agir des citoyens est donc aussi à l'horizon d'un renouveau de l'éducation populaire.

À ceux qui qualifient les quartiers populaires et les cités de territoires oubliés de la République, nous répondons avec Pouvoir d'agir que c'est peut-être là que peut se ressourcer la vitalité démocratique dont notre pays a besoin.

par Pascal Aubert, fonctionnaire territorial et militant associatif



Au commencement de notre démarche de mobilisation, il y a le constat partagé d'un échec massif de ce qui s'est appelé démocratie participative, participation des habitants, etc., ces dernières années.

Sensées régénérer une démocratie représentative mal en point au plan local, ces démarches après une période assez foisonnante au début des années 2000, se sont affaiblies voire ont disparues. Elles ont presque toutes été marquées par les mêmes limites rapidement atteintes : très faible participation, très faible

représentativité, très faible intérêt de ce qu'elles produisent : en bref, beaucoup de temps et de communication pour presque rien¹.

Ne pas se tromper d'analyse

La plupart des explications entendues depuis dix ans (ou plus) pour expliquer la faiblesse des résultats de ces démarches participatives (ou de la mobilisation électorale) tournent autour des handicaps et caractéristiques des milieux populaires : ignorance, individualisme, égoïsme, consumérisme se seraient développés au sein de ce milieu qui éloigneraient le peuple de la participation. « Les gens » ne s'intéressent qu'à leurs intérêts particuliers et sont incapables de s'impliquer dans des réflexions complexes.

Si ça ne marche pas, c'est de la faute de ce que sont ou ne sont pas « les habitants ». Ce discours est d'autant plus fort et teinté d'amertume qu'il est porté par des acteurs (politiques ou techniciens) qui ont investi beaucoup de temps, d'énergie et de moyens dans ces démarches participatives.

La conclusion logique de cette analyse est, soit qu'il faut arrêter ou se limiter à des dispositifs ne touchant que ceux qui sont capables, soit qu'il faut former les habitants pour qu'ils soient un jour au niveau nécessaire à une implication dans ces dispositifs.

Et si on faisait complètement fausse route sur le diagnostic ? Et si le problème venait non pas de la demande de participation mais de l'offre qui est faite ? Et si les « habitants » avaient d'excellentes raisons de ne pas participer ?

C'est cette piste que nous avons décidé d'explorer et qui éclaire de manière renouvelée le même constat d'affaiblissement de notre démocratie locale. Elle permet également de faire apparaître les points d'appui pour une nouvelle dynamique.

NB Pascal Aubert, fonctionnaire territorial, militant de la Fédération des centres sociaux et du collectif Pouvoir d'agir.

1. Ce constat a été fait par de nombreux travaux universitaires (Loïc Blondiaux, Yves Sintomer, Marie Hélène Bacqué, Marion Carrel, Thomas Kirsbaum...) et nous nous sommes en partie nourris de ces analyses pour étayer notre positionnement.



Le contresens de base

Les politiques publiques, et même la politique de la ville, ont construit au cours des vingt-cinq dernières années une représentation des milieux populaires (dont les étrangers) qui ne les considèrent que comme des porteurs de handicaps, de difficultés, de problèmes voire comme étant eux-même des problèmes à disperser...

C'est une erreur fondamentale ! Non pas considérer qu'une partie importante de nos concitoyens a des difficultés sur lesquelles il faut agir mais de les réduire à cette dimension en ignorant et en finissant par méconnaître une autre caractéristique des milieux populaires : la débrouille, le système D, la capacité à survivre avec peu et à bricoler des solutions improbables. Pour être issu de ce milieu, je peux mesurer l'écart croissant et énorme entre cette réalité et la représentation que se font les concepteurs des politiques sociales au sens large.

Le potentiel d'action citoyenne est plus fort que jamais dans la société française.

C'est un contresens renforcé par l'élévation régulière du niveau d'instruction et d'accès à l'information et à l'individualisation des parcours qui a contraint à développer plus d'autonomie dans l'ensemble de la société.

A contrario d'une analyse souvent lue, nous pensons que le potentiel d'action citoyenne est plus fort que jamais dans la société française.

Faisant en partie fausse route, les politiques sociales se sont donc concentrées sur la distribution de prestations et sur la réparation, niant les potentiels et les capacités des publics auxquels elles s'adressent. Les dispositifs participatifs portent la marque de ce contresens.

Cinq bonnes raisons pour lesquelles ça ne marche pas !

► Le choix des questions et des enjeux est toujours fait par l'institution de manière descendante : on ne croit pas dans la capacité des gens à réfléchir, alors on décide pour eux ce sur quoi il est utile de débattre, principalement des enjeux d'aménagement urbain. On prend d'abord les décisions essentielles et on transforme les dispositifs de concertation en campagnes d'information renforcées. On se prive d'un premier ressort de l'engagement et de la mise en mouvement : l'intérêt pour la question et le projet. On s'engage pour ce qui nous concerne ou ce à quoi on croit.

Suite...

par Pascal Aubert, fonctionnaire territorial et militant associatif

► Les habitants n'ont aucun pouvoir sur les décisions qui sont soit déjà prises, soit prises ailleurs. On se prive d'un second ressort essentiel de l'engagement ou de la mise en mouvement : le poids, la capacité d'influer... bref le pouvoir qu'auront le temps et l'énergie passés sur une question ou un projet. C'est vrai pour l'investissement politique, professionnel... c'est également vrai pour l'investissement citoyen.

► En déniait *de facto* à la société civile la légitimité de l'action sur les questions d'intérêt général ou de bien commun (elle ne lui est reconnue qu'en tant qu'instrument de l'action publique) on se prive du troisième ressort : le plaisir de faire des choses, de réaliser soi-même des actions que l'on a élaborées, créées.

► En essayant systématiquement d'éviter l'expression des conflits d'intérêts (qui sont consubstantiels à la vie collective sur un territoire) on se prive du quatrième ressort de l'engagement ou de l'implication : la colère ou le désaccord, que leur négation ne fait pas disparaître, alors que leur prise en compte et leur résolution collective pourrait transformer en moteur du débat public et du projet d'un territoire.

► En se défiant de fait des groupes non institutionnels (partis, syndicats, associations instituées...) ou en les encadrant strictement dans le cadre des politiques publiques, on limite le quatrième ressort de l'engagement : la dimension collective de l'action, la force d'entraînement d'un groupe qui réalise ensemble des choses, qui remporte des victoires et les fête ensemble... qui se construit un bout d'histoire commune. La difficulté (c'est un euphémisme) à prendre en compte la dimension communautaire de la société est une dimension actuelle et forte du problème.

En ne croyant pas à tout cela, nulle surprise que l'offre officielle et descendante de participation ne soit dans l'immense majorité des cas que d'une grande pauvreté : on pourrait presque pour la décrire paraphraser les règles de la tragédie classique : unité de lieu (le préau de l'école), unité de temps (19 ou 20 h), unité d'action (aucune si ce n'est de l'information descendante).

Ces raisons sont effectivement « bonnes », d'autant qu'elles se cumulent et peuvent se résumer en une phrase : « On demande à des gens qui rencontrent des difficultés économiques, de délinquance, d'échec de leurs enfants, de santé... de venir échanger des soirs de la semaine, assis comme à l'école face à des élus et techniciens sur des projets urbains pour lesquels les choix essentiels ont déjà été faits, dans le cadre desquels ils ne pourront rien faire concrètement et surtout pas en collectif. » La phrase est indigeste, mais l'offre participative l'est encore plus !



Refonder une nouvelle période qui parie sur le pouvoir d'agir de la société civile

Ce constat pourrait être effectivement tragique s'il ne portait en creux les points d'appui pour ouvrir une nouvelle période.

Si l'on suit notre analyse sur le contresens qui fonde l'échec des démarches de participation et de démocratie participative, les leviers à activer pour redynamiser notre démocratie apparaissent en creux. Il faut agir dans deux directions complémentaires : appuyer et renforcer le pouvoir d'agir des habitants et partager le pouvoir d'élaboration des décisions publiques.

Il faut à la fois renforcer, outiller, faciliter le travail... de la colonne montante des initiatives et actions citoyennes et ouvrir, démocratiser, élargir l'accès aux dispositifs institués. C'est à ce double prix que l'on peut imaginer à la fois que le potentiel de la société civile se réalise et renforce la cohésion sociale, mais également que le fonctionnement démocratique retrouve sens et vitalité.

Appuyer et renforcer le pouvoir d'agir des habitants

Le potentiel citoyen que j'évoquais plus haut est très visible dès qu'on change le regard. Le nombre de micro initiatives de quartier, de groupe plus ou moins formels qui tentent des choses est impressionnant. On peut observer que les effets de la crise économique, sociale et également politique commencent à créer de l'urgence et à certains endroits de la prise de conscience que « les choses ne s'arrangeront pas toutes seules ». C'est très vrai d'une nouvelle génération qui se met en mouvement dans des cadres d'organisation différents des générations précédentes, mais qui manifeste la même énergie, la même envie de justice et d'action.

Il faut bien dire que les institutions, et les associations traditionnelles qui sont souvent elles mêmes un peu institutionnelles, n'ont pas su voir ou pas su quoi faire de ce potentiel, cherchant la plupart du temps à le canaliser dans des dispositifs ou s'en méfiant au nom du communautarisme ou de l'illégitimité d'intérêts particuliers.

Il s'agit, pour le bien commun, de transformer le regard sur ce potentiel de mobilisation de la société civile et... de lâcher les chevaux.

Les acteurs associatifs et singulièrement le secteur de l'éducation populaire devraient jouer un rôle essentiel d'appui, de facilitation, d'outillage de ces mobilisations citoyennes. C'est une nouvelle page de la longue histoire de l'émancipation et de l'autonomie que nous devons écrire ensemble. Il y a un travail important à faire, déjà engagé par certains réseaux (dont les centres sociaux et les

par Pascal Aubert, fonctionnaire territorial et militant associatif

réseaux du collectif Pouvoir d'agir), de changement de regard et de posture des acteurs associatifs de terrain pour être davantage des appuis aux initiatives citoyennes.

On peut, et c'est le projet du collectif Pouvoir d'agir, intervenir à plusieurs niveaux :

- soutenir et protéger les initiatives existantes ;
- réunir les moyens matériels, humains, financiers pour les amplifier ;
- favoriser la rencontre et la mise en relation des groupes locaux entre eux ;
- accélérer l'entraînement à l'action collective en mutualisant les savoir-faire et les méthodes de mobilisation ;
- impulser et donner envie là où il faut un starter à l'action ;
- favoriser les démarches qui intègrent les personnes les plus en difficultés.

On pourrait attendre des institutions qu'elles rendent possible ce travail en desserrant les cahiers des charges sous lesquels elles ont enfoui nombre d'associations....

Partager le pouvoir d'élaboration des décisions publiques

Nous vivons en France dans une culture excessivement délégataire. Nous sommes certes un des premiers pays à avoir reconnu le peuple comme source de la légitimité mais nous sommes un de ceux, parmi les démocraties, qui a mis le plus de distance entre le peuple et les espaces de décision.

La distance sociologique entre les dirigeants (élus et administratifs) et les habitants s'est accrue dans les territoires populaires au cours des quarante dernières années, le cumul des mandats entre eux et dans le temps a par ailleurs stérilisé l'offre politique, les processus de décisions sont concentrés entre quelques mains d'élus et de hauts techniciens et, je l'ai évoqué plus haut, les processus participatifs n'ont pas corrigé le tir. Pour citer Jean-Pierre Worms, la montée de l'abstention peut être lue aussi comme une crise de la délégation de pouvoir. Il y a là des remèdes et leviers imaginables.

Changer le regard pour changer les pratiques

Ce qui est entrepris par certains réseaux associatifs doit s'amorcer du côté des porteurs des politiques publiques, élus et techniciens. Accepter de questionner leur regard et leurs analyses sur ces questions est une des conditions à la modification des conditions d'exercice du pouvoir. La décentralisation ne s'est pas traduite par une démocratisation locale, les Girondins ne se sont pas avérés plus



démocrates que les Jacobins. La formation des élus et des fonctionnaires et particulièrement les logiques de formations action ou de co-formation sont au cœur de cette question.

Changer les pratiques sans faire table rase

On peut tout à fait partir des outils existants (conseils de quartier, conseils de développement, démarches de soi disant concertation...) et les faire muter dans le sens de la mise en débat avec tous, de l'élargissement systématique des publics sollicités, de l'intégration des questions ascendantes, émergentes, de l'animation de projets de territoires...

Nous pourrions à peu de frais transformer ces espaces souvent en panne, pour leur donner une seconde vie tournée vers la mise en débat et en projet du territoire et de ses enjeux avec toute ses composantes. Les propositions opérationnelles et procédurales ne manquent pas !

Un moment historique ?

Les militants, même réformistes radicaux, ont tendance à prophétiser l'arrivée du grand chamboulement (soir ou matin selon les écoles...), cependant nous sommes plutôt nombreux à penser ces derniers temps que nous vivons un moment de mutations importantes, ouvert par la juxtaposition des crises économiques, environnementales, sociales et politiques. Ce moment de mutations, qui oblige déjà à repenser l'État-providence, et se traduit par un désarroi d'une partie des porteurs de l'intérêt général, peut permettre d'amorcer ce double mouvement pour créer un nouveau souffle démocratique dont nous avons urgemment besoin.



Texte d'appel – 2011



Militants associatifs, militants syndicaux, professionnels, élus locaux, nous sommes des animateurs de démarches collectives locales. Nous partageons une inquiétude croissante sur la situation des habitants des quartiers populaires et d'autres territoires avec lesquels nous agissons.

Le développement de la défiance, de la précarité, des inégalités sociales et territoriales au sein des villes et des territoires, conjugués au discrédit grandissant du politique et à un affaiblissement de la démocratie devient un « cocktail détonnant ».

Nous partageons la conviction que les politiques publiques mises en œuvre dans les villes et territoires font fausse route sur des points essentiels :

- elles laissent en friche les capacités d'expression, d'initiatives et d'action des habitants ;
- elles les considèrent comme des problèmes, rarement comme des ressources, et se privent de leur créativité et de leur capacité d'action ;
- elles individualisent les approches, misent sur le mérite individuel et la compétition et se privent de plus en plus du ressort collectif et des apports de la coopération et de la solidarité ;
- parce qu'elles nient très souvent l'existence d'une pluralité de savoirs propres aux identités collectives et individuelles, aux communautés de vie, aux appartenances culturelles, aux croyances philosophiques ou religieuses, elles ne favorisent pas la rencontre, le dialogue, et la recherche du bien commun.

Les citoyens ne sont pas seulement des habitants, clients ou bénéficiaires. Ils sont aussi acteurs. De très nombreuses expériences de terrain démontrent que faire place au pouvoir d'agir des citoyens leur permet de se mobiliser et de se former, de transformer la vie et de rendre les politiques publiques et les services publics plus efficaces.

Lorsque l'action publique associe les citoyens à son élaboration, à sa mise en œuvre et à son évaluation, elle gagne en pertinence, efficacité et durabilité. C'est un multiplicateur d'investissements publics et privés qui génère des dynamiques de développement pour les personnes, les communautés de vie et les territoires.

Mais pour cela, il faut y croire et avoir confiance.

Nous avons tous besoin d'une véritable révolution de nos mentalités et de nos pratiques.

Contact :
pouvoir.agir@gmail.com

Il est temps pour notre pays de rompre avec des décennies de déconsidération et de crainte des citoyens, des communautés de vie et de la société civile.

Il est temps de considérer les citoyens pour ce qu'ils sont : des personnes et des groupes doués de réflexion, capables d'inventer, d'être responsables et solidaires, de décider, d'agir ensemble pour faire vivre les valeurs de la république.

Il est urgent de soigner notre vieille démocratie

L'abstention, les émeutes et révoltes sporadiques, les logiques de ghetto de riches ou de pauvres, le recul des démarches participatives, les replis communautaristes de toutes classes sociales ou toutes origines culturelles, tirent la sonnette d'alarme. La crise économique et écologique et ses conséquences sociales ont achevé de rendre la situation particulièrement inquiétante.

Les cadres institutionnels sont devenus obsolètes à mesure que s'est développé le potentiel de la société civile. Notre démocratie souffre d'une crise profonde de la délégation du pouvoir : tous les représentants, qu'ils soient politiques, associatifs ou syndicaux, y sont confrontés.

Si les citoyens ne participent pas ou peu aux affaires publiques, ce n'est pas parce qu'ils s'en désintéressent, mais parce qu'ils n'ont pas, dans les espaces qu'on leur propose, de réel pouvoir sur les questions qui les concernent. On leur dénie la capacité d'agir et de participer à la décision pour le bien commun.

La démocratie n'est pas seulement un mode de désignation des représentants du peuple, c'est d'abord la manière de vivre ensemble, de décider des affaires communes et de les mettre en œuvre.

Nous invitons les citoyens, acteurs, réseaux intéressés à débattre des enjeux du pouvoir d'agir, amender ce texte d'appel et rejoindre le Collectif pour faire vivre le message et travailler à des actions locales et nationales.

*Créons les conditions du pouvoir d'agir des citoyens
pour mieux vivre ensemble dans une démocratie vivante et solidaire !*

Fin.

par Isabelle Foucher, coordinatrice
du collectif Pouvoir d'agir

Le champ du renforcement du pouvoir d'agir : différentes pratiques

Le processus de renforcement du pouvoir d'agir se traduit à deux niveaux :

- *individuel* : le pouvoir personnel ou « pouvoir de... », qui passe par le développement des habiletés et compétences personnelles (confiance en soi, estime de soi, sentiment de compétence, d'utilité, d'efficacité, développement de la pensée critique) ;
- *collectif* : ce pouvoir collectif a lui-même deux dimensions possibles :
 - d'une part, le pouvoir social (ou « pouvoir avec ») qui passe par le développement de l'aide mutuelle, de la solidarité, de la capacité à agir avec les autres et de la constitution d'une force collective,
 - d'autre part, le pouvoir politique (ou « pouvoir sur ») qui passe par le développement de la capacité à agir collectivement sur un environnement, pour le transformer. Il s'agit de l'émergence ou de la consolidation d'une force sociale pour acquérir collectivement une meilleure maîtrise sur sa vie, sur son environnement, sur les décisions politiques qui nous concernent.

Plusieurs personnalités ont joué, ou jouent toujours, un rôle important dans la diffusion des pratiques d'*empowerment* :

- *Paolo Freire* (1921-97), pédagogue brésilien, dont la « pédagogie des opprimés » a inspiré des mouvements dans le monde entier autour de la « capacitation » et de la conscientisation. Michel Séguier en est l'un des héritiers en France ;
- *Saul Alinsky* (1909-72), père du *community organizing* (organisation communautaire), a développé à Chicago dans les années 1930, une méthode de mobilisation des habitants des quartiers pauvres ;
- *Yann Le Bossé*, professeur d'université à Québec, développe depuis une vingtaine d'années l'approche « DPA » (développement du pouvoir d'agir des personnes et des groupes) ;
- *Bill Ninacs*, Québécois également, a produit des travaux sur la notion d'*empowerment* et l'intervention sociale.

Beaucoup d'initiatives s'inspirant des travaux et actions de ces personnalités existent en France et même si les frontières entre les approches sont floues, on peut aujourd'hui globalement distinguer :

- des approches qui se centrent sur le renforcement du pouvoir des personnes et des groupes, comme l'approche « DPA » (développement du pouvoir d'agir, approche développée en France par l'association *Anda DPA*¹) ou la thérapie sociale (travaux de Charles Rojzman, diffusée en France par l'*Atic*²) ou autres pratiques qui visent particulièrement le changement de posture et la formation citoyenne (échanges réciproques de savoirs, universités populaires, etc.). C'est

1. *Anda DPA* : Association nationale pour le développement de l'approche, voir p. 28.

2. *Atic* : Actions pour des territoires d'intelligence collective.



aussi par exemple l'approche de Majo Hansotte³ et ses « intelligences citoyennes » ou encore le renforcement du pouvoir d'agir économique ;

- des approches que l'on pourrait regrouper sous le vocable développement communautaire, où l'action collective est encouragée, dont l'objectif central est la construction d'un pouvoir interpersonnel, de liens, de solidarité. Le programme Divers-cité développé par Asmae⁴ pourrait être rattaché à ce courant, de même que le réseau Capacitation citoyenne, la santé communautaire développée par l'Institut Renaudot⁵, ou le « travail avec le milieu » développé par les éducateurs de rue (CNLAPS⁶) ;
- des approches d'organisation communautaire, où l'accent est davantage mis sur la construction de conflits, la formation de leaders et l'organisation de campagnes citoyennes de mobilisation. C'est l'approche du *community organizing* dont se réclament l'Alliance citoyenne de Grenoble, le collectif Stop le contrôle au faciès ou encore l'association Graines de France qui développe un programme de formation de leaders.

Bien sûr, ce « découpage » est grossier et ne correspond pas complètement aux réalités des pratiques de ces différents acteurs, plus complexes et nuancées ; il a simplement pour but de clarifier les pratiques de renforcement du pouvoir d'agir telles qu'elles existent aujourd'hui en France.

Les méthodes pour des démarches ascendantes : relever trois défis démocratiques

À partir d'un repérage des pratiques actuellement développées en France et d'échanges entre acteurs, on peut identifier des « ingrédients », des manières de faire qui permettent de renforcer le pouvoir d'agir des citoyens. Ces ingrédients répondent à trois défis démocratiques majeurs, que doit relever notre société aujourd'hui : élargir l'espace du politique, retisser les liens sociaux et renouveler les méthodes de mobilisation.

- **Élargir l'espace du politique...** Afin de lutter contre l'exclusion de la vie démocratique d'une partie importante de la population, la montée de la défiance, du sentiment d'impuissance et le manque de représentation des catégories populaires dans les mécanismes démocratiques, plusieurs ingrédients ont été identifiés :
 - aller vers les personnes là où elles sont (porte-à-porte, face-à-face, travail de rue, etc.) ;
 - favoriser l'accès à la parole et à l'espace public des personnes qui en sont éloignées ;

Élargir l'espace du politique,
retisser les liens sociaux et renouveler
les méthodes de mobilisation.

3. *Majo Hansotte* : docteur en philosophie et lettres. Elle est auteur d'une thèse sur l'espace publique.

4. Association *Asmae Sœur Emmanuelle*, voir p. 30.

5. Institut *Renaudot*, voir p. 21.

6. *CNLAPS* : Comité national de liaison des associations de prévention spécialisée, voir p. 26.

par Isabelle Foucher, coordinatrice
du collectif Pouvoir d'agir

- accompagner l'émergence de porte-paroles et représentants issus des couches populaires de la société ;
- développer la conscientisation sur le fonctionnement de la démocratie et du système politique ;
- soutenir les initiatives citoyens et rendre transparents les conflits inévitables.

► Retisser les liens sociaux... Afin de lutter contre l'isolement des personnes, les replis communautaires de toutes sortes, le cloisonnement des actions menées par les associations et institutions sur les territoires, il s'agit d'encourager les méthodes qui permettent de :

- rapprocher des personnes, groupes et associations existant sur un même territoire, autour d'actions communes ;
- décroiser les approches des acteurs présents sur les territoires, autour d'intérêts communs.

► Renouveler les méthodes de mobilisation... Enfin, pour lutter contre le manque d'impact des mobilisations citoyennes sur les décideurs il s'agit de donner la primauté au « faire ensemble », de développer des actions

Développer la conscientisation
sur le fonctionnement
de la démocratie et du
système politique.

qui partent du vécu et aspirations des gens et s'appuient sur leurs ressources. Il s'agit aussi de renforcer la capacité collective à être stratégiques et tacticiens, à repérer les ressources, les opportunités et les leviers d'une situation pour se mettre en mouvement. Pour cela, les ingrédients suivants ont pu être identifiés :

- partir de l'expression du vécu des personnes et de leurs aspirations (intérêts, colères, espoirs, envies) ;
- permettre l'identification d'intérêts communs, d'objectifs partagés et de stratégies par les personnes concernées ;
- s'appuyer sur les ressources actuelles et potentielles des personnes, travailler à leur développement ;
- définir des objectifs concrets de transformation de l'environnement des personnes ou de la société, articulés à des finalités plus générale de justice sociale ;
- développer l'action de terrain, la présence dans l'espace public (campagnes, actions visibles).

Le renforcement du pouvoir d'agir est donc un vaste champ où évoluent une diversité d'acteurs et de méthodes. Ils partagent néanmoins des convictions fortes, notamment la nécessité de développer le pouvoir de la société civile, en particulier des personnes issues des couches populaires, pour atteindre davantage de justice sociale. C'est pourquoi, si les mobilisations citoyennes sont au cœur de la notion (l'autoproduction de la société civile), il est important aujourd'hui en France



d'imaginer les relations entre ces logiques autonomes, la démocratie représentative et la démocratie participative. En effet, le développement de mobilisations citoyennes autonomes, « autoproduites » a un impact potentiel sur la redynamisation des instances participatives et la démocratie de manière générale.

Bibliographie

- Alinsky Saul, *Être radical. Manuel pour radicaux pragmatiques réalistes*. Eden éditions, 2012.
- Bacqué Marie-Hélène et Biewener Carole, *L'empowerment, une pratique émancipatrice*. La Découverte, 2013.
- Freire Paulo, *Pédagogie de l'autonomie. Savoirs nécessaires à la pratique éducative*. Coll. Connaissances de la diversité, éd. Erès, 2006.
- Freire Paulo, *Pédagogie des opprimés*. PCM, 1969.
- Garibay Françoise et Séguier Michel, *Pratiques émancipatrices : actualités de Paulo Freire*. Institut de recherche de la Fsu et éditions Syllepse, Paris, 2009.
- Le Bossé Yann et Dufort Francine, « Le pouvoir d'agir (empowerment) des personnes et des communautés : une autre façon d'intervenir » in *Agir au cœur des communautés. La psychologie communautaire et le changement social*. Presses de l'université de Laval, Québec, 2008.
- Ninacs William A., *Empowerment et intervention : Développement de la capacité d'agir et de la solidarité*. Presses de l'université de Laval, Québec, 2008.
- Séguier Michel et Dumas Bernard, *Construire des actions collectives*. Chroniques sociales, 2004.

par le collectif Pouvoir d'agir



2010 : les origines du mouvement

Pouvoir d'agir a été créé en juin 2010 à l'initiative de la Fonda et de réseaux agissant dans des quartiers populaires : le Comité national de liaison des régies de quartier (CNLRQ), la Fédération des centres sociaux et socioculturels de France (FCSEF), l'association des directeurs de plans locaux pour l'insertion et l'emploi (Europlie), le Comité national de liaison des associations de prévention spécialisée (CNLAPS) et l'inter-réseau des professionnels du développement social urbain (IRDSU). Ces réseaux ont publié en mai 2010 une lettre ouverte, « Valoriser les capacités citoyennes des quartiers populaires », en écho à la « Lettre à ceux qui ignorent les banlieues » publiée par Claude Dilain, maire de Clichy-sous-Bois et président de l'association des maires Villes et banlieues, en mai 2010.

Cette lettre a trouvé un écho fort auprès d'autres réseaux et individus, dont certains ont rejoint le collectif ; son accueil a été révélateur d'un mouvement de fond déjà à l'œuvre.

2011-12 : Les premières pierres !

En 2011-12, le collectif Pouvoir d'agir a élargi sa composition au niveau national et se compose en 2012 de seize réseaux nationaux (Asmae-Association Sœur Emmanuelle et Initiative France ont rejoint le collectif fin 2010. Puis, sur la base de l'appel de janvier 2011, ATD-Quart Monde, Minga, l'Institut Renaudot, BGE, l'AFEV, l'Unadel, l'Acepp et Récit ont rejoint le mouvement).

Le collectif s'est élargi autour d'une finalité fédératrice pour ses réseaux membres actuels : renforcer le pouvoir d'agir des citoyens quels que soient leurs territoires d'appartenance, le constat ayant été fait que cet enjeu majeur concerne l'ensemble des citoyens des catégories sociales défavorisées de notre pays.

Ces réseaux ont publié un second texte d'appel « Pour mieux vivre ensemble, le pouvoir d'agir des citoyens » en janvier 2011 (cf. p. 10).

Les objectifs du collectif aujourd'hui

Le collectif Pouvoir d'agir se compose de personnes, associations locales et réseaux nationaux engagés dans la lutte contre l'exclusion sociale et politique. Le collectif se compose aujourd'hui :

- de réseaux nationaux ;
- de membres individuels : chercheurs, militants, professionnels... ;
- de collectifs locaux en construction (groupes d'habitants, plateformes d'appui) dans plusieurs villes et régions de France ;
- de partenaires associés (organisations, associations intéressées par l'action du collectif.

Collectif informel, Pouvoir d'agir est un espace d'échanges, de mise en réseau et d'appui, de réflexion et d'action, ouvert à tous, pour que les citoyens aient un réel pouvoir sur leur environnement et sur leur vie. Le collectif est au service de ses membres, personnes ou réseaux, il n'a pas vocation à les représenter ou à parler en leur nom.

Son but est à la fois de travailler sur l'existant et en même temps de favoriser l'émergence. Il s'agit :

- d'une part de contribuer à développer les mobilisations citoyennes, notamment dans les territoires les plus en difficultés ;
- d'autre part de convaincre et faire des propositions aux pouvoirs publics afin que le pouvoir d'agir des citoyens soit au cœur des politiques publiques.

À la rentrée 2012, les travaux du collectif se sont orientés dans quatre directions :

- l'élaboration d'une plateforme de propositions pour la politique de la ville, publiée début janvier 2013, « Renforcer le pouvoir d'agir des habitants dans la politique de la ville » ;
- la construction d'un projet d'expérimentation de méthodes de mobilisation citoyennes sur cinq territoires, en partenariat avec la Fondation de France ;
- l'organisation de rencontres thématiques et d'une première rencontre locale de groupes d'habitants à St-Denis ;
- la préparation d'un plan d'actions stratégiques pour 2013/15, « Des idées en action ».

Trois axes ont été identifiés :

- ▶ *agir* : soutenir les mobilisations citoyennes dans les territoires populaires et nouer des alliances ;
- ▶ *peser* : convaincre et faire des propositions pour que le pouvoir d'agir des citoyens soit au cœur des politiques publiques ;
- ▶ *diffuser* : développer les idées, capitaliser les expériences et ressources pour les mettre à disposition des acteurs.

Après l'organisation d'un séminaire stratégique le 5 février 2013, c'est sur ces trois axes forts que le collectif entend poursuivre son action les trois prochaines années.

Fin.

par Bert Luyts, délégué national de ATD Quart Monde



Le premier contact avec madame se fait devant l'école où est scolarisée sa fille : j'attends moi aussi l'ouverture des portes. C'est à madame que je demande à quelle heure ouvrent les portes.

Voilà comment Catherine, volontaire permanente du Mouvement ATD Quart Monde, décrit la manière dont elle est entrée en relation avec une mère de famille dans le quartier de Fives, à Lille¹. Elle la revoit ensuite régulièrement, aux portes de l'école, l'occasion de se saluer et d'échanger parfois quelques mots de plus.

L'été, une semaine d'animations se déroule dans le quartier. Catherine invite la maman avec sa fille. Toutes deux viennent passer l'après-midi. Une semaine plus tard, elles participent à une fête organisée par le centre social, où Catherine est présente également. Une confiance réciproque est née et Catherine leur propose des ateliers de lecture et d'activités artistiques à domicile. Madame accepte, et Marie, une autre membre de l'équipe, s'y rend avec des livres tous les quinze jours, activité qui plaît aux deux filles, dont celle de 11 ans, placée.

Un autre pas est franchi un an et demi plus tard, quand madame rejoint le groupe de parents et participe avec d'autres parents à une campagne annuelle sur les droits de l'enfant. Le groupe prépare des supports d'animation et proposera des animations dans les écoles de leurs enfants.

Voici un exemple de la manière dont l'équipe d'ATD Quart Monde à Fives tisse des liens dans le quartier, en allant vers les personnes et les familles qui sont les plus exclues. Car celles-ci restent cachées, et si l'équipe passe du temps devant les entrées d'écoles et se rend au supermarché à l'heure des courses, c'est aussi afin de pouvoir les rencontrer.

L'équipe s'investit aussi dans des partenariats avec des services sociaux, avec les écoles du quartier et les centres sociaux, cherchant en permanence les complémentarités possibles entre la solidarité de voisinage et l'intervention des professionnels. Par exemple, quand une mère seule doit être hospitalisée pendant quelques jours, on pense d'abord à faire intervenir les services sociaux. Mais le voisinage peut s'organiser aussi pour assurer une présence auprès des enfants.

Au-delà des relations bilatérales d'aide, le défi est d'entraîner les personnes et les familles dans du plus grand, du collectif, de créer une fierté partagée entre tous, la fierté de savoir que l'on peut compter les uns sur les autres et vivre ensemble des moments forts, comme ce rassemblement qui a clôturé cette campagne sur les droits de l'enfant, à la salle des fêtes de Fives.

1. Voir le site : www.atd-quartmonde.fr

Fin.

par Alexandra Mathieu, de l'Institut Renaudot



Association trentenaire, l'Institut Renaudot a pour but la promotion de la santé par le développement et le renforcement des démarches communautaires en santé, en mobilisant l'ensemble des acteurs : habitants, élus, professionnels...

Les valeurs partagées et défendues sont les suivantes : une approche globale de la santé, l'égalité en santé, la solidarité, la démocratie, l'implication de tous les acteurs et le progrès social. Les démarches communautaires en santé consistent à partir des savoirs et des pratiques de santé des populations concernées, à reconnaître leurs potentialités et préoccupations et à créer les conditions qui leur permettent de formuler des priorités, de les réaliser et devenir actrices de leur santé, de leur vie. Favoriser le partage des savoirs et pouvoirs, l'implication de tous les acteurs concernés dans une démarche de co-construction, la valorisation des ressources de la communauté constitue une approche pertinente pour renforcer la participation des habitants, très souvent exclus des actions qui les concernent.

Plusieurs raisons ont motivé notre volonté de participer au collectif Pouvoir d'agir : être présents dans le débat sur le pouvoir des habitants, contribuer à faire évoluer les idées et les principes défendus et développer des partenariats avec des acteurs œuvrant dans divers champs. En effet, travailler en intersectorialité nécessite des décloisonnements institutionnels et professionnels, et l'association de tous pour une prise en compte de la santé globale et une action sur ses multiples déterminants (sociaux, culturels, éducatifs, environnementaux...).

Membre fondateur du collectif, l'Institut Renaudot est aujourd'hui le seul représentant du secteur sanitaire. Les axes de travail envisagés pour les prochaines années font largement échos à certains objectifs poursuivis par l'Institut Renaudot : porter et conforter un plaidoyer, partager avec un réseau de partenaires, mettre en œuvre une politique de communication et de diffusion de ses idées et actions, conforter une fonction ressources.

Croiser les regards et les pratiques, mutualiser les ressources et porter un plaidoyer commun sont autant de stratégies adaptées qui permettront de développer le pouvoir d'agir des personnes, et de produire du changement social.

Voir le site : www.institut-renaudot.fr

Fin.



par Hélène Balazard, sociologue



Trois jours avant les élections nationales de 2010 au Royaume-Uni, l'association *London Citizens* réunit les trois principaux prétendants à la fonction de Premier ministre. Parmi les 2 200 personnes présentes dans la salle, certaines défilent sur scène et confrontent les candidats à des revendications (portant sur le salaire minimum, les droits des immigrés, les logements abordables et l'accès au crédit), tout en les enjoignant à reconnaître et à promouvoir le rôle de la « société civile » dans la gouvernance londonienne.

À la pointe de ce combat, *London Citizens* représente un très large éventail d'organisations – congrégations religieuses, établissements scolaires, syndicats et autres associations – qui cherchent collectivement à faire entendre leur voix en interpellant les responsables politiques, mais également les acteurs économiques, bousculant ainsi les règles du jeu politique traditionnel.

London Citizens est construite sur un modèle particulier d'organisation de la société civile initié par Saul Alinsky aux États-Unis et qui peut être qualifié par la formule *Broad-Based Community Organizing* (littéralement : « organisation communautaire à large base »). Elle emploie une trentaine d'« organisateurs » et réunit plus de 230 groupes membres. Cette association s'inscrit dans le champ du *community organizing*, expression qui renvoie à une grande variété de formes d'organisations collectives à l'échelle locale visant la participation des citoyens à la vie de leur communauté, dont le *Broad-Based Community Organizing* (BBCO) est un exemple. Le BBCO se caractérise notamment par la poursuite simultanée de trois objectifs : mener des campagnes pour faire rendre des comptes aux élites politiques et économiques, développer les compétences de « leaderships » de ses membres et construire des relations de confiance entre les différentes « communautés » et individus qui composent la société civile.

Dans une acception large, le *community organizing* est un processus qui engage des personnes, des organisations et des communautés vers des objectifs tels que (...) l'amélioration de la qualité de vie et la justice sociale. Les différentes déclinaisons de ce processus dépendent de ce qu'on entend par « communauté » – une zone géographique, un groupe ethnique ou une communauté d'intérêts – mais aussi des financements, des objectifs de l'« organisation », de sa structuration et de son positionnement vis-à-vis de la puissance publique. Certaines pratiques ambitionnent essentiellement la prestation de services pour et par la communauté ou une simple concertation des habitants, là où le modèle initié par Saul Alinsky dans les années 1940 à Chicago envisage la création de contre-pouvoirs capables de défier les élites politiques et économiques d'un territoire. Dans

Pour en savoir plus :
projet-echo.org

tous les cas, elles reposent sur « une participation de la population à son propre changement ». Mais les rhétoriques de la responsabilisation de la « communauté » et de l'*empowerment* peuvent servir à contester, ou inversement à renforcer, les relations de pouvoir entre l'État, le marché et la société civile. Elles sont utilisées de manière ambivalente à la fois par ceux qui revendiquent un plus grand contrôle démocratique et entendent œuvrer pour plus de justice sociale, et par ceux qui sont porteurs d'une conception critique de l'État-providence.

Dans la lignée du BBCO et de *London Citizens*, une « Alliance citoyenne » a été créée à Grenoble le 4 décembre 2012. Démontrant que ce modèle de mobilisation des citoyens à l'échelle d'un quartier, d'une ville ou d'une agglomération, pouvait se transposer en France. L'Alliance citoyenne de Grenoble réunit vingt-sept organisations de l'agglomération grenobloise ainsi qu'un collège d'individus et emploie deux « organisateurs ». C'est l'aboutissement de deux ans de travail d'« organisation » via l'association Écho : mobiliser des individus et des associations et les convaincre de s'allier pour devenir une force démocratique capable d'influer sur les décisions qui affectent les conditions de vie des étudiants étrangers, des femmes de ménage, des écoliers, des locataires, des artistes locaux, etc. L'Alliance mène des campagnes sur des problèmes soulevés lors de rencontres individuelles ou collectives. Les « organisateurs » permettent, en mettant en relation, soutenant et conseillant les différents membres, que des actions collectives s'organisent pour apporter des solutions à ces problèmes et que l'Alliance continue de se développer.

Mobiliser des individus et des associations et les convaincre de s'allier pour influencer sur les décisions qui affectent les conditions de vie des étudiants étrangers, des femmes de ménage, des écoliers, des locataires...

NB La Fonda invite les responsables de l'Alliance à débattre avec Michel Dinet le 17 janvier 2013.

Fin.



par Claudie Miller, vice-présidente de la Fcsf¹



Les 21, 22, 23 juin 2013 les centres sociaux et leurs fédérations se réunissent à Lyon pour le huitième congrès de leur histoire. L'occasion pour eux de rencontres, d'échanges et de convivialité et la perspective de se projeter vers le centre social « outil du renforcement du pouvoir d'agir des habitants ».

La proposition du congrès est de faire reconnaître encore plus ce qui fait le « cœur de métier » du centre social et qui consiste à favoriser et accompagner l'initiative citoyenne. Déjà à l'œuvre dans les centres à travers la participation des habitants, l'idée du pouvoir d'agir doit se trouver renforcée par la mise en œuvre d'une dynamique nouvelle qui concerne à la fois le projet, les pratiques, les partenariats noués sur le terrain et la reconnaissance du rôle du centre social par les partenaires institutionnels.

Trois raisons justifient que cette notion soit au centre des réflexions.

► Une première raison est historique. Depuis leur origine au début du XX^e siècle, les centres sociaux se sont engagés auprès des habitants pour que ceux-ci deviennent « acteurs à part entière de tout ce qui est entrepris pour le mieux-être de tous et de chacun ». Cette conception du centre social et socio-culturel, a été reprise dans une charte qui le définit comme un « foyer d'initiatives porté par des habitants associés appuyés par des professionnels, capables de définir et de mettre en œuvre un projet de développement social pour l'ensemble de la population d'un territoire ». Aujourd'hui encore les centres sociaux veulent construire plus que jamais un autre quotidien solidaire et citoyen et font le pari que cela passe par le renforcement du pouvoir de comprendre, de s'associer, de s'exprimer et d'agir de chaque individu.

► La deuxième raison est liée à l'écoute et à l'accompagnement des habitants qui doivent faire face à des défis majeurs dont la complexité peut être source de résignation ou de colère. En cherchant à favoriser, à amplifier l'expression des personnes, en reconnaissant leur capacité à émettre des analyses et donc en leur donnant la capacité d'être entendues par les détenteurs de pouvoir, les centres sociaux visent à la mise en place d'une démocratie plus vivante.

En encourageant l'action collective, en accompagnant et en diffusant les pratiques innovantes et les expérimentations de ceux qui tentent de trouver des solutions à ces défis, les centres sociaux souhaitent participer à la transformation sociale.

Voir :
www.centres-sociaux.fr

► La troisième raison est de poursuivre avec l'ensemble du réseau la réflexion menée avec les partenaires alliés dans le cadre du collectif inter-associatif « pouvoir d'agir ». Comment les centres sociaux et leurs fédérations peuvent-ils être le relais de la démarche engagée et développer des synergies locales, régionales et nationales pour peser sur les politiques publiques ?

Engagés dans la démarche congrès depuis trois années, les centres sociaux se mobilisent pour définir le centre social de demain et faire reconnaître son rôle incontournable sur un territoire. Depuis des années, ils contribuent à la cohésion sociale. Ils doivent aujourd'hui aller plus loin et participer à la transformation sociale.

C'est pourquoi la question du pouvoir d'agir sera au cœur des débats du prochain congrès.

En encourageant l'action collective, les centres sociaux souhaitent participer à la transformation sociale.

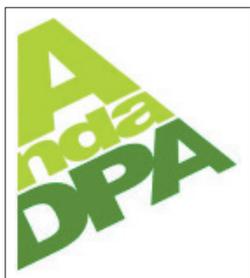
> Les utopies d'aujourd'hui
sont les vérités de demain.

Victor Hugo

> Le pouvoir jaillit
parmi les hommes
quand ils agissent ensemble.

Hannah Arendt

Fin.

par Emmanuelle Limousin¹, Anda DPA

L'Association nationale pour le développement de l'approche DPA est une émanation des travaux de Yann Le Bossé, enseignant-chercheur à l'Université de Laval (Québec), qui travaille sur la notion d'*empowerment* depuis vingt-cinq ans, qu'il traduit par « développement du pouvoir d'agir » (DPA).

Le DPA se définit comme « un processus par lequel des personnes accèdent ensemble ou séparément à une plus grande possibilité d'agir sur ce qui est important pour elles-mêmes, leurs proches ou le collectif auquel elles s'identifient »².

Le DPA, une autre définition de l'aide professionnelle

Le philosophe Paul Ricoeur³, définit ainsi la souffrance : « La souffrance n'est pas uniquement définie par la douleur physique, ni même par la douleur mentale, mais par la diminution, voir la destruction de la capacité d'agir, du pouvoir faire, ressentie comme une atteinte à l'intégrité de soi. »

Cela signifie que c'est l'impuissance à agir qui est tout autant cause de souffrance. L'aide professionnelle devrait donc inclure la question du développement du pouvoir d'agir, tant individuel que collectif. Dans cette façon de concevoir l'intervention sociale, aider n'est plus soulager, ni guérir, ni dénoncer mais permettre à l'autre de franchir l'obstacle qui l'empêche d'agir.

ANDA DPA s'est donné pour objectifs :

- de développer l'approche, en formalisant des pratiques, valorisant des expériences, organisant un réseau de réflexion et mutualisation, participant à des travaux de recherche ;
- de soutenir des personnes/équipes/collectifs dans la construction du changement à partir de l'approche ;
- la formation de nouvelles personnes.

Les principes de l'approche centrée sur le DPA

► Toute personne ou tout groupe a le potentiel nécessaire pour trouver une solution à son problème.

► À l'origine des problèmes des personnes, il existe des causes structurelles et des causes individuelles. Pour résoudre ces problèmes, il s'agit de prendre en compte ces deux dimensions de façon simultanée.

1. Facilitatrice, personne ressource pour l'approche DPA.

2. D'après Yann Le Bossé, 2012.

3. In Soi-même comme un autre, éd. du Seuil, 1990.

Voir : andadpa.free.fr



► Il existe deux niveaux d'expertise complémentaire : l'expertise d'usage des personnes et l'expertise du professionnel.

► On ne peut agir que sur un problème « ici et maintenant », c'est-à-dire qui se pose là où on se trouve et dans le temps présent. Tout bouge tout le temps : un problème ne se pose pas de la même façon selon les personnes et les lieux, hier, aujourd'hui ou demain. Il dépend d'un contexte en mouvement.

► Et enfin le dernier principe est que, toute personne peut apprendre de son expérience.

Devenir une personne ressource

L'association part du principe qu'il faut avoir développé son propre pouvoir d'agir avant de devenir le médiateur de celui d'autrui. Chaque personne ressource a donc été invitée à travailler sur son propre pouvoir d'agir. Il s'agit de prendre du recul sur sa posture professionnelle et la faire évoluer pour être en capacité de dépasser des situations d'impuissance. La formation contribue à une mise en mouvement des personnes. Elles deviennent ainsi capables de transférer l'approche sur d'autres situations de blocage.

Dans le cas du travailleur social, il va abandonner progressivement la posture de l'expert unilatéral pour prendre en compte l'expertise expérientielle de l'utilisateur. Il va l'associer autant que possible à la définition du problème rencontré et à la construction de l'action la plus pertinente à engager. L'accompagnement devient négociation et co-construction afin de faciliter la mise en mouvement de la personne accompagnée, jusqu'à la conscientisation par celle-ci de son appropriation de son pouvoir d'agir.

ANDA DPA aujourd'hui et demain

L'approche DPA est aujourd'hui principalement développée dans le secteur du travail social. L'ambition de l'association est d'élargir le public bénéficiaire de ces interventions (acteurs du pôle emploi, bénévoles, organisations caritatives, etc.). Il est facile d'en voir les bénéfices dès qu'une relation d'accompagnement des personnes ou des collectivités est engagée.

Parallèlement les membres de l'association publient régulièrement des ouvrages et articles, interviennent et sont sollicités pour participer à divers congrès et colloques.

Fin.

par Christophe Jibard,
agent de développement social



Se mobiliser pour constituer un groupe moteur

La première étape a consisté, pour une gardienne d'immeuble, appuyée par un organisateur communautaire d'Asmae, à entrer en contact avec des réseaux primaires existants¹ sur le quartier. Quatre réseaux ont été identifiés pour leur proposer de réaliser une action ponctuelle. Cette première action avait plusieurs objectifs : favoriser l'interconnaissance, mobiliser les ressources du milieu par l'organisation d'actions pour renforcer la confiance des participants dans leur capacité à agir, identifier les habitants ayant des capacités de rassembleur, d'animateur ; enfin, constituer le groupe moteur de futures actions et l'ossature d'un collectif d'habitants.

S'organiser pour planifier des actions

Comment créer les conditions et le cadre adéquat pour que des initiatives puissent émerger et se concrétiser ? Il s'agit d'élargir le groupe moteur en accompagnant ses membres à mobiliser leurs réseaux de proximité, d'identifier des préoccupations, aspirations, intérêts, enjeux communs et de définir des actions et planifier leur mise en place : repas de quartier, soutien scolaire, alphabétisation... Il faut aussi identifier les compétences présentes dans le groupe et les articuler pour produire des actions. Il est important de travailler sur les modes de fabrication des décisions et de développer un *leadership* de type démocratique. Se structurer pour décupler ses capacités d'action est aussi un point important. Par exemple en créant des associations de fait ou des associations loi 1901.

Une habitante témoigne : « Le thème des enfants revenait dans la conversation. Comment aider nos enfants, quand on ne maîtrise pas la langue française ? Comment se débrouiller soi-même dans un pays qui n'est pas celui où l'on est né ? La première activité a vu le jour : le soutien scolaire. Mais après cette première étape il fallait faire descendre plus de mères. Après y avoir réfléchi ensemble, nous avons pensé qu'il serait peut être possible de cultiver un lopin de terre pour en faire un potager. Ce morceau de pelouse dans la cours ne servait à rien, qu'à faire joli, alors pourquoi ne pas demander à la société propriétaire des immeubles de donner leur accord pour cela. Un jardin potager est né. Les mamans ont pris plaisir à descendre pour bêcher, semer puis récolter. Le fruit de leur travail fut récolté, cuisiné, partagé avec les autres habitants des immeubles. Convivialité et amitiés se sont créés et la question est venue : à quand la prochaine fois ? Maintenant nous faisons régulièrement des repas et passons des films en plein air. »

NB
Depuis dix ans l'Ong Asmae-association Sœur Emmanuelle, déploie dans la région parisienne un programme de développement communautaire pour renforcer le pouvoir d'agir de collectifs d'habitants.
L'action a démarré en 2001, à la demande d'un organisme Hlm, sur un ensemble immobilier du Nord-Est de Paris (plaintes de locataires, dégradations, trafics...).

1. Les réseaux primaires sont « ...des unités relationnelles, qui réunissent les liens de parenté, de voisinage, d'amitié et de travail en une entité collective. On parle donc d'agrégations naturelles et informelles, qui se constituent dans le temps et l'espace... les réseaux primaires réalisent des échanges basés sur le principe de la réciprocité et ayant pour "médiateur" le don. » Sanicola (L.), « Le travail avec les réseaux primaires », in les Cahiers de l'Actif, n° 258-259, nov.-déc. 1997.



Négocier les ressources avec les institutions

« Pendant trois ans on a fait vivre notre association avec les moyens du bord, sans soutien d'argent public. En médiatisant nos actions nous avons réussi à capter l'attention du maire d'arrondissement qui a alors demandé à ses services de nous apporter un soutien que nous n'avions pas réussi à obtenir jusque-là. Il est important de pouvoir être écouté et reconnu pour notre richesse et notre utilité pour notre quartier. »

L'objectif est de renforcer au sein des communautés leur capacité de négociation avec les pouvoirs locaux. Il s'agit pour les collectifs d'habitants d'établir des alliances avec élus, techniciens, travailleurs sociaux. Il s'agit qu'ils s'inscrivent dans les lieux de négociation avec les pouvoirs publics locaux et de renforcer leurs capacités à intervenir dans l'élaboration des actions des pouvoirs publics (connaissance du fonctionnement politico-administratif, analyse des jeux d'acteurs, entraînement à la négociation...). Le but est que les collectifs d'habitants soient reconnus comme des interlocuteurs légitimes.

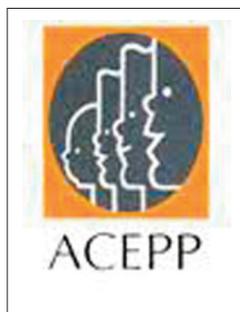
Renforcer ses pratiques, s'autonomiser et essaimer

« Avec d'autres habitants, qui sont allés de l'avant, nous avons appris à nous connaître, osé parler des peines et des joies, de ce qui s'est passé dans nos groupes et pris conscience de tout ce qu'on a réussi à changer. On a pu apprendre ensemble, en mettant nos idées bout à bout. On a parlé de nos réussites mais aussi de nos échecs pour les dépasser. »

Cette étape s'appuie sur l'animation de recherche-action pour capitaliser les pratiques et méthodes que conçoivent les habitants et organisateurs communautaires, mais aussi sur la formation des *leaders*. Asmae accompagne aujourd'hui des équipes de travailleurs sociaux qui souhaitent déployer ces méthodes (clubs de prévention, centres sociaux...). Le dernier point de cette étape est le projet de constituer un pôle d'appui (avec le collectif Pouvoir d'agir à l'échelle du Nord-Est parisien...) au renforcement du pouvoir d'agir regroupant habitants et professionnels de l'intervention sociale.

Fin.

par Emmanuelle Murcier, déléguée nationale de l'Acepp



En 1968, les premières crèches parentales sont créées par de jeunes parents. L'idée était de s'organiser pour pallier la manque de modes de garde des enfants et inventer de nouvelles manières d'accueillir ensemble leurs enfants. À partir d'un constat de manque de services, ces parents mobilisent leur pouvoir d'agir pour inventer et créer ensemble de nouveaux lieux d'accueil petite enfance.

En 1981, ces collectifs auto organisés sortent de la clandestinité et sont reconnus par l'État. Ils créent l'Acepp, Association des collectifs enfants parents professionnels, qui regroupe aujourd'hui huit cents lieux d'accueil. Fondés sur une participation active des parents à côté de professionnels, ces lieux ont toujours pour objectif de promouvoir le pouvoir d'agir des parents, leurs capacités d'initiative et de prise en charge collective de leurs besoins.

Situés dans les villages, les centre-villes mais aussi dans les quartiers populaires, les parents utilisateurs des services sont invités à participer directement et concrètement à la gestion et à l'animation du lieu d'accueil. Pour cela, ils définissent ensemble un projet éducatif commun, organisent la vie quotidienne, prennent les décisions, recherchent des financements, rencontrent les institutions, montent des projets éducatifs dans le territoire.

Promouvoir le pouvoir d'agir qui existe dans ces lieux d'accueil c'est, pour l'Acepp, lutter au quotidien contre tout ce qui entrave la prise d'initiatives et de responsabilités des parents : contraintes réglementaires, financières, techniques de plus en plus complexes qui rendent leur appropriation difficile par les simples citoyens que sont les parents de ces lieux. Promouvoir le pouvoir d'agir, c'est aussi rassurer les élus et administrations sur la capacité des parents à animer et à gérer ces initiatives, convaincre de leur légitimité alors même que le secteur est traversé par des enjeux politiques et électoraux, et que les financements sont en grande partie publics. C'est aussi, dans chaque lieu d'accueil, veiller au quotidien à ce que tous les parents puissent participer au projet, à sa conception et à son animation afin que le pouvoir d'agir soit encore vivant et fécond. C'est une attention de tous les instants, qui implique de former des professionnels pour qu'ils puissent animer avec les parents ces lieux, en sachant repérer et valoriser les talents de chacun, inciter les parents à prendre des initiatives.

Encourager le pouvoir d'agir, c'est pour l'Acepp construire de la réflexion, de la formation sur la participation ; c'est aussi mener des actions de lobbying pour l'instauration de cadres et financements adaptés. Ces actions sont au cœur de l'Acepp mais s'avèrent difficiles dans un contexte de plus en plus complexe, technicisé, traversé par des enjeux politiques.

Le pouvoir d'agir se vit et se partage au sein des lieux d'accueil petite enfance parentaux mais aussi dans toute initiative du réseau de l'Acepp. Depuis 2005, par exemple, en réponse à la stigmatisation des parents des quartiers populaires, des Universités populaires de parents ont été initiées par l'Acepp.

Les Universités populaires de parents sont des groupes de parents, la plupart issus des quartiers populaires, qui mènent une recherche sur un thème lié à la parentalité avec l'aide d'un universitaire. Permettre à des parents, la plupart sans diplôme, de mener une recherche avec une méthode scientifique est en soi un pari ambitieux. Mais l'enjeu est aussi et surtout de qualifier, par cette recherche, leur savoir individuel et collectif pour en faire un outil de leur reconnaissance dans le territoire. Car la finalité des UPP réside dans un croisement de logiques parents-institutions-élus et dans la construction d'un dialogue entre parents et institutions. L'ambition est forte et a pu même apparaître à certains utopiste. Pourtant, les parents des UPP ont relevé les défis. En 2008, ceux des premières UPP présentent leurs recherches à Sciences Po, devant cinq cents personnes : travailleurs sociaux, élus, enseignants qui déconstruisent subitement les représentations. Oui, les parents des quartiers populaires ont envie de s'investir, oui ils ont envie de réfléchir, oui ils ont des idées. En mars 2012, l'expérience est reconduite, cette fois ci au Parlement européen de Bruxelles, puisqu'entre temps des UPP ont été créées en Belgique et en Allemagne.

Au niveau local, les choses avancent aussi : les parents se servent des résultats de leurs recherches pour lancer des forums, des débats, proposer des partenariats avec les institutions. Les portes s'ouvrent : les parents sont sollicités pour participer aux diagnostics et à l'évaluation de politiques publiques comme les programmes de réussite éducative, les PEL¹, les Reaap². Dans le Rhône, après avoir réalisé une recherche sur les causes du décrochage scolaire, les parents rencontrent les enseignants qui prennent conscience de la nécessité pour eux de mieux connaître les conditions de vie des familles de milieu populaire. Depuis, les parents sont sollicités par l'IUFM et l'université pour participer à la formation des maîtres. Au-delà de ce travail avec les institutions, les parents portent des initiatives sur leurs territoires. Ils créent des cafés de parents, des fêtes de quartier, des entreprises d'économie solidaire.

Cette expérience des UPP est pour nous riche d'enseignements sur le pouvoir d'agir. Tout d'abord, contrairement à nos représentations de départ, ce sont les parents les plus stigmatisés socialement qui se sont le plus investis dans les UPP, y compris dans la recherche. Nous avons mesuré à quel point les UPP jouaient



Oui, les parents des quartiers populaires ont envie de s'investir, oui, ils ont envie de réfléchir, oui, ils ont des idées.

1. Plan éducatif local.

2. Réseaux d'écoute, d'appui et d'accompagnement des parents.

Suite...

par Emmanuelle Murcier, déléguée nationale
de l'Acepp

pour eux un rôle déterminant de revalorisation, de reprise confiance en soi, de fierté et de dignité. Une maman disait : « Je me suis enfin mise debout. » Les fortes puissances symboliques que recèlent les ingrédients de la démarche UPP sont autant de moteurs de l'implication et du pouvoir d'agir : recherche, Université, rencontres avec les élus et institutions, Sciences Po, le Parlement européen. Ils permettent aux parents de jouer d'autres identités, de relever la tête et d'être fiers d'eux-mêmes.

C'est en effet le regard positif qu'on porte sur les parents et l'ambition qu'on a avec eux qui vont les mettre en mouvement. Quand nous avons mobilisé des groupes de parents pour créer des UPP, nous ne leur avons pas dit « participez à ce groupe, cela va vous aider dans vos difficultés avec votre ado », mais nous leur avons signifié que nous avons besoin de leur expertise pour faire valoir leur savoir à un niveau citoyen et politique, ce qui était d'ailleurs vrai.

Créer des démarches en partant des ressources des parents, montrer à chacun que sa participation est utile et peut changer les choses sur un enjeu important pour eux, l'éducation explique la forte mobilisation des parents.

Mener une recherche pour des parents de milieu populaire, c'est investir des champs inconnus, c'est changer de rôle, c'est rencontrer des personnes hors de son milieu, par exemple des administrations, des universitaires, des « experts »,

Créer des démarches en partant des ressources des parents, montrer à chacun que sa participation est utile et peut changer les choses.

et se rendre compte qu'au-delà des différences de milieux et d'itinéraires, ces personnes partagent avec soi des valeurs, des motivations, bref, qu'elles ne sont pas si lointaines finalement. L'enjeu est d'oser, par ces rencontres, démystifier l'expert pour s'autoriser soi-même à se reconnaître légitime pour penser et agir. Cette mobilité symbolique liée à une possibilité de

changement de milieu est très réduite d'habitude : on rencontre peu de personnes en dehors de son milieu social, surtout si on ne travaille pas. Or, cette mobilité nous paraît primordiale pour développer le pouvoir d'agir.

Un autre point qui rejoint le dernier est l'importance pour ces UPP d'être reliées entre elles et à un niveau national. Les parents des UPP se retrouvent et participent à des séminaires nationaux et européens de parents. Ceux-ci contribuent aux rencontres, mais permettent aussi de partager des valeurs et une identité commune, ce qui donne du sens et de la force à l'action locale.

Car pour avoir envie d'agir, il faut certes que l'action puisse changer des choses au niveau du territoire, mais aussi qu'elle ait un impact à un niveau plus large. Le



fait que chaque recherche participe à la construction d'une réflexion nationale et européenne de parents présentée et débattue avec les instances de ces niveaux – ministères, parlement européen... est très important pour les parents. La dimension politique est essentielle au pouvoir d'agir, même si celui-ci implique d'autres manières de « faire politique ».

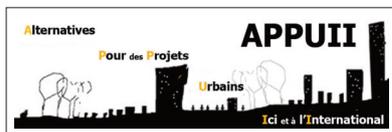
Enfin un constat, porteur d'avenir : les institutions et les élus se sont montrés assez ouverts à ce type de démarche. Il n'a pas été difficile pour les parents des UPP de les rencontrer et de monter des projets de coopération avec eux. Les parents ont été souvent sollicités pour participer à des groupes de travail sur l'éducation, pour participer à des diagnostics, à l'élaboration de dispositifs. Ceci semble montrer que les acteurs locaux sont ouverts à la participation des habitants, mais que les deux parties ont besoin d'un cadre sécurisant et construit par un tiers pour travailler ensemble : les parents ont besoin de se revendiquer d'une démarche validée et reconnue au niveau national, à la fois pour rassurer les élus ou autres acteurs sur leurs intentions mais aussi pour ne pas se faire instrumentaliser ou « récupérer » par des enjeux politiques locaux. La démarche des UPP, nationale et européenne, a joué et joue encore ce rôle de tiers, favorisant les initiatives locales de coopération parents-acteurs locaux.

La démarche des UPP, nationale et européenne, a joué et joue encore ce rôle de tiers, favorisant les initiatives locales.

Le pouvoir d'agir, fondement et origine de l'Acepp, se retrouve aussi dans les relations et la structuration de notre réseau. Nous sommes un réseau non pyramidal qui a été créé à partir des collectifs locaux qui se sont eux-mêmes regroupés pour agir ensemble. Ceux-ci adhèrent directement au national, ce qui assure une réactivité entre tous les niveaux.

Nous avons aussi adapté nos statuts pour favoriser le pouvoir d'agir : des collectifs de parents informels, non structurés en association loi 1901, peuvent adhérer au réseau de l'Acepp. Cela permet de relier des groupes de parents actifs sur les territoires mais pas forcément structurés. Ces groupes de parents peuvent siéger au sein de notre conseil d'administration et dans les fédérations locales. La démarche du pouvoir d'agir se décline donc du niveau local au niveau national en passant par les niveaux départementaux et régionaux où chacun peut s'investir.

par Agnès Deboulet¹, Rainier Hoddé²
et Khedidja Mamou³



Genèse de la création d'Appuii⁴

En 2005, les habitants de La Coudraie à Poissy (Yvelines), démunis face à un projet de rénovation urbaine trouvent un appui auprès d'enseignants et d'étudiants d'une école d'architecture.

En 2011 les participants au colloque « Conflits et écoute. Interroger la coopération autour du projet urbain » concluent sur l'importance d'un appui en direction des habitants des quartiers populaires.

En 2012 naît le groupe Appuii à l'initiative de professionnels, d'enseignants et de chercheurs confrontés à la rénovation des grands ensembles et aux questions des habitants.

Le groupe Appuii s'engage sur trois enjeux et objectifs majeurs

► Partir de la demande habitante, contribuer à la faire (re)connaître et à l'inscrire dans des transformations « collectives ».

De nombreuses demandes de soutien à des projets, contre-projets et gestion urbaine « par le bas » partent des quartiers populaires ou d'autres secteurs dans lesquels les dispositifs portés par les collectivités locales se heurtent à une incompréhension locale. La multiplicité de ces demandes locales et leur capacité à devenir opérantes constituent une « preuve » de la nécessité d'accorder d'avantage de crédit à la parole habitante, et de la possibilité de conforter cette parole. En outre, ces demandes ne sont pas seulement constituées d'attentes individuelles et/ou collectives, mais aussi, et surtout, d'un potentiel d'action collective (compétences, savoirs et savoir-faire, connaissance du territoire, etc.).

Pour promouvoir une vision collaborative du projet urbain à l'échelle locale (d'un site en transformation urbaine), le groupe Appuii veut partir de ces demandes habitantes pour qu'elles s'expriment dans un cadre le plus « démocratique » possible et favorisent des modalités d'actions collectives coopératives avec les instances et individus concernés par le projet (acteurs, destinataires, etc.).

► Constituer un réseau national de tous les acteurs prêts à mobiliser leurs expertises en vue de projets urbains plus en phase avec la demande des populations concernées.

1. Agnès Deboulet, professeur Université Paris, sociologue, Lavue.

2. Rainier Hoddé, professeur Ensa-Lyon, Lavue.

3. Khedidja Mamou, docteur Université Paris Ouest-Nanterre, Lavue.

4. APPUII – Alternatives pour des projets urbains ici et à l'international



Le groupe Appuii souhaite constituer un réseau national d'experts bénévoles, issus des milieux associatifs, professionnels et universitaires, venant en soutien durable aux habitants et collectifs qui en feraient la demande afin de proposer selon les besoins un projet, une formule de gestion urbaine, des méthodes collaboratives, un positionnement sur le plan juridique, etc. Ce serait donc à la fois un centre de ressources, un lieu de veille sur des expériences internationales, un espace de co-formation.

La nécessité d'experts indépendants peut se faire dans les nouvelles perspectives de la politique de la ville à travers des budgets et des antennes locales cogérés par les habitants. Le groupe Appuii considère qu'il est urgent de produire une expertise indépendante pour s'assurer que celle-ci serve du mieux possible l'intérêt « collectif » et surtout, l'intérêt des plus « démunis ».

Partir de la demande habitante, contribuer à la faire (re)connaître et à l'inscrire dans des transformations collectives.

► Confronter des professionnels de la ville, en impliquant les étudiants, à des situations urbaines qui exigent compréhensions multiples et solutions concrètes.

Selon Appuii, l'apprentissage est un enjeu majeur pour construire la ville de manière démocratique. La formation des futurs professionnels de la ville doit être prise très au sérieux. Le groupe Appuii considère que ces acteurs « importants » du projet seront d'autant mieux préparés à concevoir le devenir des quartiers avec leurs habitants s'ils ont reçu un enseignement et une formation dans ce sens. Les appuis apportés aux demandes locales sont ainsi autant d'occasions pour les étudiants de se former avec et sur le terrain.

Il nous semble aussi majeur de favoriser la compréhension entre les co-acteurs du projet. S'assurer que tous parlent des mêmes choses passe par le développement d'un langage simple mais efficace et par un apprentissage des enjeux principaux liés à la production de la ville.

Le groupe Appuii intervient en soutien à des demandes locales et se positionne aussi à l'échelle nationale, pour contribuer à alimenter une action sur la ville coopérative, soucieuse d'écoute et d'égalité.

Fin.



par Pierre Mahey, architecte urbaniste



Partout des femmes et des hommes se lèvent, se révoltent, s'unissent et agissent pour changer les choses autour d'eux. Ils n'acceptent pas l'injustice, les inégalités, la solitude, l'isolement, les discriminations, la violence et déci-

dent d'agir ici et maintenant en comptant sur eux, sur leurs amis, sur leurs voisins, alors qu'on nous présente une société de l'individualisme et d'intérêts particuliers.

En plus de permettre aux plus fragiles de se loger, de manger, d'apprendre, de retrouver une identité, ils changent les conditions de vie dans leur quartier, ils redonnent de l'espoir, de la dignité, de la confiance.

Mais ils agissent dans l'ombre et ne sont pas reconnus, ni comme nécessaires ou indispensables.

Edgar Morin analyse ces « phénomènes de résistance collaboratrice : notre société civile résiste en collaborant au système qui perpétue ses maux, et réussit par là à en atténuer certains. C'est aussi parfois un phénomène de résistance régénératrice qui porte en soi la promesse d'une réforme, voire d'une métamorphose de civilisation. Mais cette résistance est encore trop dispersée, insuffisamment mûrie. Le seuil est indiscernable et, sans doute, fluctuant entre ce qui ferait prédominer la résistance sur la collaboration, ou la collaboration sur la résistance. Une politique de civilisation aurait pour mission d'encourager et de relier toutes ces résistances en dessinant le visage de ce que pourrait être une réforme de nos vies. » (*La voie pour l'avenir de l'humanité*, Fayard, 2011).

Créer et entretenir ces liens, c'est ce qui fonde l'action de « arpenteurs » et de Periferia pour accompagner Capacitation Citoyenne et toutes les actions qui en sont issues.

L'origine du programme, au début des années 2000, consistait à repérer et rendre visible les processus mis en œuvre par des collectifs d'habitants qui transforment les individus et influencent l'action publique. Depuis, ce sont près de quatre-vingt livrets et une vingtaine de films édités qui constituent une collection d'expériences aussi diverses par leurs thématiques que par les territoires où elles se développent. De l'atelier de travail urbain au collectif de femmes en alphabétisation, de jardiniers sur les toits à l'entreprise de recyclage et de récupération, du lieu de parole des habitants de la rue au collectif de défense des sans papiers, de l'école de la deuxième chance au comité des familles des victimes du VIH, du Nord-Pas-de-Calais à la région Rhône-Alpes, de la région Wallonne à l'Île-de-

France, à la Gironde récemment, ces collectifs ont ainsi réalisé un livret ou un film qui rend compte de leur vitalité, de leur capacité d'invention, de leur mode d'action.

Ils ont ensemble décidé de ne pas s'arrêter là et de passer du temps à se rencontrer. Trois ou quatre rencontres par an leur permet de voyager, de se parler directement, de réfléchir ensemble et de faire avancer de grandes questions qui leur tiennent à cœur. Il s'agit d'interroger les droits fondamentaux et leur mise en œuvre, de chercher ensemble des dynamiques de mobilisation, de parler plus fort vers les institutions.

Depuis quelques années, Capacitation Citoyenne s'installe aussi sur les places publiques de nos villes pour engager le débat avec les passants comme avec les élus. Il semble que le temps soit venu d'oser prendre la parole en public et dans les espaces publics. Le monde des élus est-il inaccessible ou réservé à une élite ? Le monde des médias est incapable de remarquer ce qui est essentiel et préfère repasser en boucle les reflets des paillettes des dominants ? Mais nous, il nous reste la place du marché, au milieu des gens, pour s'écouter, se parler, dire l'essentiel.

Le temps est venu d'oser prendre la parole en public et dans les espaces publics.

Il ne s'agit pas pourtant d'en rester là. Il s'agit de retourner sur le terrain, de reprendre le pouvoir d'agir ici et maintenant renforcé par les rencontres. Le « Parlons-en » de Charleroi, lieu de parole mensuel qui accueille les habitants de la rue, va inspirer les Grenoblois. Du « Parlons-en » grenoblois, on va inventer d'abord le collectif « Morts de Rue », inspiré des expériences parisiennes et lyonnaises. Puis on va créer la Piscine, Fabrique de solutions pour l'habitat, où les SDF et les architectes se retrouvent pour dessiner, puis construire ensemble. Et bientôt, Liège et Charleroi vont reprendre l'idée pour peut-être installer une Fabrique de solutions sur une péniche... À partir d'ici, ensemble, on est capable de tout, partout, pour faire société.

Fin.

18 rue de Varenne, 75007 Paris
T. 01 45 49 06 58 - F. 01 42 84 04 84
fonda@wanadoo.fr- www.fonda.asso.fr

Fonda association

Conseil d'administration

Membres du Bureau

Président	Yannick Blanc
Vice-présidents	Jacqueline Mengin, Pierre Vanlerenberghe
Trésorier	Romain Guerry
Secrétaire générale	Francine Evrard
Membres	Sophie Blampin, Florent Duclos, Roger Sue

Administrateurs

Patrick Boulte, Marianne Eshet, Jean-Baptiste de Foucauld,
Marie Gautier, Fanny Gleize, Thierry Guillois, Guillaume Houzel,
Jean-Pierre Jaslin, Yoann Kassi-Vivier, Brigitte Lesot,
Bénédicte Madelin, Valérie Peugeot, Frédérique Pigeon, Jocelyne Roche,
Carole Salères, Patrice Simounet

Équipe permanente

Déléguée générale	Charlotte Debray
Assistante de direction	Florence Grelet
Assistante de gestion	Catherine Niclause
Chargé de mission	Grégoire Barbot
Chargée de mission	Hélène Bonvalot
Secrétaire de rédaction	Brigitte Morin

